

## COMMUNE DE CONCEVREUX

### Définition des modalités de mise à disposition du public du dossier de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CONCEVREUX

Par délibération du 21/09/2023, le Conseil Municipal a défini les modalités de mise à disposition du public de la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Concevreux.

La procédure a pour objet d'identifier un bâtiment agricole ancien pour faciliter sa réhabilitation et sa transformation en logement.

La mise à disposition du dossier aura lieu du **06/11/2023 au 04/12/2023**, en mairie de CONCEVREUX, aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier est également consultable à partir du site internet de la Commune :  
<https://www.concevreux.fr>

Les observations pourront être formulées :

- Sur un registre mis à disposition en mairie de CONCEVREUX ;
- Par courrier adressé en Mairie ;
- Ou par mail, à l'adresse suivante : [mairie@concevreux.fr](mailto:mairie@concevreux.fr)

La délibération est affichée et peut être consultée en mairie, pendant un mois à compter du **02/10/2023**.

